

**Comité préparatoire de la Conférence diplomatique pour  
la conclusion d'un traité visant à faciliter l'accès des déficients  
visuels et des personnes ayant des difficultés de lecture des textes  
imprimés aux œuvres publiées**

**Genève, 17 et 18 décembre 2012**

LISTE DES INVITÉS À LA CONFÉRENCE DIPLOMATIQUE ET TEXTE DES PROJETS  
DE LETTRES D'INVITATION

*Document établi par le Secrétariat*

1. Délégations membres : il est proposé que les États membres de l'OMPI soient invités à se faire représenter à la conférence diplomatique par des "délégations membres", c'est-à-dire des délégations ayant le droit de vote (voir l'article 2.1)i) du projet de règlement intérieur de la conférence diplomatique ("projet de règlement intérieur"), dans le document VIP/PM/2). On trouvera ci-joint la liste de ces États ainsi que le projet de l'invitation qui leur sera adressée (annexe I).

2. Délégation spéciale : il est proposé que l'Union européenne soit invitée à se faire représenter à la conférence diplomatique par une "délégation spéciale," c'est-à-dire une délégation ayant le même statut qu'une délégation membre si ce n'est qu'elle ne pourrait pas être membre de la Commission de vérification des pouvoirs et qu'elle n'aurait pas le droit de vote (voir les articles 2.1)ii), 11.2) ainsi que 33.2) et 3) du projet de règlement intérieur). On trouvera ci-joint le projet de l'invitation qui sera adressée à l'Union européenne (annexe II).

3. Délégations observatrices : il est proposé que les États membres de l'Organisation des Nations Unies qui ne sont pas membres de l'OMPI soient invités à se faire représenter à la conférence diplomatique par des "délégations observatrices," c'est-à-dire des délégations qui, notamment, n'auraient pas le droit de vote (voir l'article 2.1)iii) du projet de règlement intérieur). On trouvera ci-joint la liste de ces États ainsi que le projet de l'invitation qui leur sera adressée (annexe III).

4. Observateurs : il est proposé que la Palestine, les organisations intergouvernementales et les organisations non gouvernementales soient invitées à la conférence diplomatique en qualité d'"observateurs" (voir l'article 2.1)iv) du projet de règlement intérieur). On trouvera ci-joint le projet de l'invitation qui sera adressée à la Palestine (annexe IV) et les listes des organisations ainsi que le projet de l'invitation qui leur sera adressée (annexe V).

5. Les propositions énoncées dans les paragraphes précédents sont identiques à celles qui avaient été faites pour la Conférence diplomatique pour certaines questions de droit d'auteur et de droits voisins ("conférence diplomatique de 1996") ainsi qu'à celles qui avaient été faites pour la Conférence diplomatique sur la protection des interprétations et exécutions audiovisuelles ("conférence diplomatique de 2012").

6. *Le comité préparatoire est invité à formuler des observations sur ces propositions.*

[Les annexes suivent]

LISTE DES ÉTATS QU'IL EST PROPOSÉ D'INVITER  
À SE FAIRE REPRÉSENTER PAR DES DÉLÉGATIONS MEMBRES  
(C'EST-À-DIRE, LES ÉTATS MEMBRES DE L'OMPI)

Afghanistan, Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Allemagne, Andorre, Angola, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Bélarus, Belgique, Belize, Bénin, Bhoutan, Bolivie (État plurinational de), Bosnie-Herzégovine, Botswana, Brésil, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Canada, Cap-Vert, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Comores, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Cuba, Danemark, Djibouti, Dominique, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Érythrée, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Fidji, Finlande, France, Gabon, Gambie, Géorgie, Ghana, Grèce, Grenade, Guatemala, Guinée, Guinée équatoriale, Guinée-Bissau, Guyana, Haïti, Honduras, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Irlande, Islande, Israël, Italie, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Koweït, Lesotho, Lettonie, Liban, Libéria, Libye, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Monaco, Mongolie, Monténégro, Mozambique, Myanmar, Namibie, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Ouzbékistan, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République arabe syrienne, République centrafricaine, République de Corée, République de Moldova, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République populaire démocratique de Corée, République tchèque, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni, Rwanda, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Névis, Saint-Marin, Saint-Siège, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Serbie, Seychelles, Sierra Leone, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Somalie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suisse, Suriname, Swaziland, Tadjikistan, Tchad, Thaïlande, Togo, Tonga, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turkménistan, Turquie, Ukraine, Uruguay, Vanuatu, Venezuela (République bolivarienne du), Viet Nam, Yémen, Zambie, Zimbabwe (185).

PROJET DE L'INVITATION QU'IL EST PROPOSÉ D'ADRESSER  
AUX DÉLÉGATIONS MEMBRES

Le Directeur général de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) présente ses compliments au Ministre des affaires étrangères et a l'honneur d'inviter le Gouvernement de Son Excellence à se faire représenter par une délégation ayant le statut de délégation membre à la Conférence diplomatique pour la conclusion d'un traité visant à faciliter l'accès des déficients visuels et des personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés aux œuvres publiées.

La conférence diplomatique se tiendra à [ville/pays], au [lieu], du [dates], et s'ouvrira à 10 heures le premier jour. Afin de faciliter le processus d'enregistrement des participants, un système d'enregistrement en ligne a été mis en place. Les représentants du Gouvernement de Son Excellence sont donc instamment priés de s'inscrire en ligne d'ici au (date), à l'adresse (url).

L'interprétation simultanée sera assurée à partir et à destination du français, de l'anglais, de l'arabe, du chinois, de l'espagnol et du russe et à partir du portugais dans les six autres langues.

./ Le projet d'ordre du jour et le projet de règlement intérieur de la Conférence diplomatique pour la conclusion d'un traité visant à faciliter l'accès des déficients visuels et des personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés aux œuvres publiées sont joints à la présente.

./ Le projet de dispositions de fond et le projet de dispositions administratives et de clauses finales constituent la "proposition de base" dont il est question à l'article 29.1)a) du projet de règlement intérieur. Le projet de proposition de base est également joint à la présente.

L'attention de Son Excellence est appelée sur le fait que les représentants de son Gouvernement devront être munis de lettres de créance et, pour la signature du Traité visant à faciliter l'accès des déficients visuels et des personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés aux œuvres publiées, de pleins pouvoirs (voir l'article 6 du projet de règlement intérieur de la conférence diplomatique, dans le document VIP/PM/3). Ces pleins pouvoirs devront être signés par le Chef de l'État, le Chef du Gouvernement ou le Ministre des affaires étrangères.

Le Directeur général saurait gré au Gouvernement de Son Excellence de bien vouloir lui communiquer d'ici au [date] les nom et qualité des personnes qui le représenteront.

[date]

Pièces jointes : VIP/PM/1 PROV., VIP/PM/2, VIP/PM/3 et VIP/PM/5.

[L'annexe II suit]

PROJET DE L'INVITATION QU'IL EST PROPOSÉ D'ADRESSER  
À L'UNION EUROPÉENNE

[date]

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur d'inviter l'Union européenne à se faire représenter par une délégation ayant le statut de délégation spéciale à la Conférence diplomatique pour la conclusion d'un traité visant à faciliter l'accès des déficients visuels et des personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés aux œuvres publiées.

La conférence diplomatique se tiendra à [ville/pays], au [lieu], du [dates], et s'ouvrira à 10 heures le premier jour. Afin de faciliter le processus d'enregistrement des participants, un système d'enregistrement en ligne a été mis en place. Les représentants de l'Union européenne sont donc instamment priés de s'inscrire en ligne d'ici au (date), à l'adresse (url).

./ Le projet d'ordre du jour et le projet de règlement intérieur de la Conférence diplomatique pour la conclusion d'un traité visant à faciliter l'accès des déficients visuels et des personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés aux œuvres publiées sont joints à la présente.

./ Le projet de dispositions de fond et le projet de dispositions administratives et de clauses finales constituent la "proposition de base" dont il est question à l'article 29.1)a) du projet de règlement intérieur. Le projet de proposition de base est également joint à la présente.

La délégation de l'Union européenne devra être munie de lettres de créance (voir les articles 2 et 6 du projet de règlement intérieur de la conférence diplomatique, dans le document VIP/PM/3). S'agissant de savoir si la délégation de l'Union européenne peut devenir partie au Traité de l'OMPI visant à faciliter l'accès des déficients visuels et des personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés aux œuvres publiées, la réponse se trouvera dans le texte même de celui-ci, dont l'adoption devrait intervenir vers la fin de la conférence : dans l'affirmative, et si elle souhaite signer le Traité de l'OMPI visant à faciliter l'accès des déficients visuels et des personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés aux œuvres publiées, la délégation de l'Union européenne devra être munie de pleins pouvoirs.

Je vous saurais gré de bien vouloir me communiquer d'ici au [date] les nom et qualité des personnes qui représenteront l'Union européenne.

Veillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma très haute considération.

Le Directeur général :

Francis Gurry

Pièces jointes : VIP/PM/1 PROV., VIP/PM/2, VIP/PM/3 et VIP/PM/5.

[L'annexe III suit]

LISTE DES ÉTATS QU'IL EST PROPOSÉ D'INVITER À SE FAIRE REPRÉSENTER  
PAR DES DÉLÉGATIONS OBSERVATRICES  
(C'EST-À-DIRE, LES ÉTATS MEMBRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES  
QUI NE SONT PAS MEMBRES DE L'OMPI)

Îles Marshall, Îles Salomon, Kiribati, Micronésie (États fédérés de), Nauru, Palaos, Soudan du Sud, Timor Leste et Tuvalu (9).

PROJET DE L'INVITATION QU'IL EST PROPOSÉ D'ADRESSER  
AUX DÉLÉGATIONS OBSERVATRICES

Le Directeur général de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) présente ses compliments au Ministre des affaires étrangères et a l'honneur d'inviter le Gouvernement de Son Excellence à se faire représenter par une délégation observatrice à la Conférence diplomatique pour la conclusion d'un traité visant à faciliter l'accès des déficients visuels et des personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés aux œuvres publiées.

La conférence diplomatique se tiendra à [ville/pays], au [lieu], du [dates], et s'ouvrira à 10 heures le premier jour. Afin de faciliter le processus d'enregistrement des participants, un système d'enregistrement en ligne a été mis en place. Les représentants du Gouvernement de Son Excellence sont donc instamment priés de s'inscrire en ligne d'ici au (date), à l'adresse (url).

L'interprétation simultanée sera assurée à partir et à destination du français, de l'anglais, de l'arabe, du chinois, de l'espagnol et du russe et à partir du portugais dans les six autres langues.

./ Le projet d'ordre du jour et le projet de règlement intérieur de la Conférence diplomatique pour la conclusion d'un traité visant à faciliter l'accès des déficients visuels et des personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés aux œuvres publiées sont joints à la présente.

./ Le projet de dispositions de fond et le projet de dispositions administratives et de clauses finales constituent la "proposition de base" dont il est question à l'article 29.1)a) du projet de règlement intérieur. Le projet de proposition de base est également joint à la présente.

L'attention de Son Excellence est appelée sur le fait que les représentants de son Gouvernement devront être munis de lettres de créance.

Le Directeur général saurait gré au Gouvernement de Son Excellence de bien vouloir lui communiquer d'ici au [date] les nom et qualité des personnes qui le représenteront.

[date]

Pièces jointes : VIP/PM/1 Prov., VIP/PM/2, VIP/PM/3 et VIP/PM/5.

[L'annexe IV suit]

PROJET DE L'INVITATION QU'IL EST PROPOSÉ D'ADRESSER À LA PALESTINE

Le Bureau international de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) présente ses compliments à la Mission permanente d'observation de la Palestine auprès de l'Office des Nations Unies à Genève et a l'honneur d'inviter la Palestine à se faire représenter avec la qualité d'observateur à la Conférence diplomatique pour la conclusion d'un traité visant à faciliter l'accès des déficients visuels et des personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés aux œuvres publiées.

La conférence diplomatique se tiendra à [ville/pays], au [lieu], du [dates], et s'ouvrira à 10 heures le premier jour. Afin de faciliter le processus d'enregistrement des participants, un système d'enregistrement en ligne a été mis en place. Les représentants de la Palestine sont donc instamment priés de s'inscrire en ligne d'ici au (date), à l'adresse (url).

L'interprétation simultanée sera assurée à partir et à destination du français, de l'anglais, de l'arabe, du chinois, de l'espagnol et du russe et à partir du portugais dans les six autres langues.

./ Le projet d'ordre du jour et le projet de règlement intérieur de la Conférence diplomatique pour la conclusion d'un traité visant à faciliter l'accès des déficients visuels et des personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés aux œuvres publiées sont joints à la présente.

./ Le projet de dispositions de fond et le projet de dispositions administratives et de clauses finales constituent la "proposition de base" dont il est question à l'article 29.1)a) du projet de règlement intérieur. Le projet de proposition de base est également joint à la présente.

L'attention est appelée sur le fait que les représentants de la Palestine devront être munis de lettres de créance (voir l'article 7 du projet de règlement intérieur de la conférence diplomatique, dans le document VIP/PM/2).

Le Bureau international saurait gré de bien vouloir lui communiquer d'ici au [date] les nom et qualité des personnes qui représenteront la Palestine.

[date]

Pièces jointes : VIP/PM/1 Prov., VIP/PM/2, VIP/PM/3 et VIP/PM/5.

[L'annexe V suit]

LISTE DES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES QU'IL EST PROPOSÉ  
D'INVITER EN QUALITÉ D'OBSERVATEURS

Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA)  
Association des nations d'Asie du Sud-Est (ANASE)  
Association européenne de libre-échange (AELE)  
Association internationale de développement (IDA)  
Association latino-américaine d'intégration (ALADI)  
Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD)  
Centre régional africain de technologie (CRAT)  
Centre Sud  
Comité consultatif juridique afro-asiatique (AALCC)  
Commission européenne (CE)  
Commonwealth Fund for Technical Cooperation (CFTC)  
Commonwealth of Learning (COL)  
Communauté des Caraïbes (CARICOM)  
Communauté des États indépendants (CEI)  
Communauté des pays de langue portugaise (CPLP)  
Communauté économique des pays des Grands Lacs (CEPGL)  
Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC)  
Communauté pour le développement de l'Afrique australe  
Conférence d'organismes latino-américains sur l'informatique (CALAI)  
Conférence de La Haye de droit international privé  
Conseil de l'Europe (CE)  
Conseil interétatique pour la protection de la propriété industrielle (CIPPI)  
Conseil oléicole international (COI)  
Fédération des conseils arabes de recherche scientifique (FCARS)  
Fonds international de développement agricole (FIDA)  
Fonds monétaire international (FMI)  
Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (groupe des États ACP)  
Institut international pour l'unification du droit privé (UNIDROIT)  
Institut nordique des brevets (NPI)  
Ligue des États arabes (LEA)  
Observatoire européen de l'audiovisuel  
Office des brevets du Conseil de coopération des États arabes du Golfe (CCG)  
Office international de la vigne et du vin (OIV)  
Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI)  
Organisation arabe de développement industriel et des mines (OADIM)  
Organisation arabe pour l'éducation, la culture et la science (ALECSO)  
Organisation Benelux de la propriété intellectuelle (OBPI)  
Organisation de coopération islamique (OCI)  
Organisation de l'aviation civile internationale (OACI)  
Organisation des États américains (OEA)  
Organisation des États des Antilles orientales (OEAO)  
Organisation des Nations Unies (ONU)  
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)  
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)  
Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI)  
Organisation eurasiennne des brevets (OEAB)  
Organisation européenne des brevets (OEB)  
Organisation internationale de la Francophonie (OIF)  
Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL)  
Organisation internationale du Travail (OIT)  
Organisation internationale ITER pour l'énergie de fusion (Organisation ITER)  
Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ISESCO)



Organisation maritime internationale (OMI)  
Organisation météorologique mondiale (OMM)  
Organisation mondiale de la santé (OMS)  
Organisation mondiale du commerce (OMC)  
Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle (ARIPO)  
Réseau d'information technique latino-américain (RITLA)  
Secretaría General Iberoamericana (SEGIB)  
Secrétariat d'intégration économique centraméricaine (SIECA)  
Secrétariat du Commonwealth  
Secrétariat général de la Communauté andine  
Société financière internationale (SFI)  
Système économique latino-américain (SELA)  
Union africaine (UA)  
Union des radiodiffusions des États arabes (ASBU)  
Union internationale des télécommunications (UIT)  
Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV)  
Union postale universelle (UPU)

LISTE DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES QU'IL EST PROPOSÉ  
D'INVITER EN QUALITÉ D'OBSERVATEURS

3 → Trade – Human Rights – Equitable Economy (3D)  
ActionAid  
African Intellectual Property Association (AIPA)  
Afro-Asian Book Council (AABC)  
Alfa-redi  
All-China Patent Agents Association (ACPAA)  
Alliance des sociétés cinématographiques européennes (EFCA)  
Alliance européenne des agences de presse (EAPA)  
Alliance pour les droits des créateurs (ADC)  
Alliance Towards Harnessing Global Opportunities Corporation (ATHGO)  
American BioIndustry Alliance (ABIA)  
Amsong  
Asia & Pacific Internet Association (APIA)  
Asociación Mexicana para la Protección de la Propiedad Intelectual (AMPPI)  
Association allemande pour la protection de la propriété industrielle (GRUR)  
Association américaine du droit de la propriété intellectuelle (AIPLA)  
Association américaine pour le progrès de la science (AAAS)  
Association argentine des laboratoires pharmaceutiques (CILFA)  
Association asiatique d'experts juridiques en brevets (APAA)  
Association Benelux pour le droit des marques et modèles (BMM)  
Association Bouregreg (BOUREGREG)  
Association brésilienne des émetteurs de radio et de télévision (ABERT)  
Association communautaire du droit des marques (ECTA)  
Association coréenne de promotion des inventions (KIPA)  
Association coréenne des conseils en brevets (KPAA)  
Association de gestion internationale collective des œuvres audiovisuelles (AGICOA)  
Association de l'ANASE pour la propriété intellectuelle (ASEAN IPA)  
Association de l'industrie de l'informatique et de la communication (CCIA)  
Association des bibliothèques allemandes (Deutscher Bibliothekverband e.V. – dbv)  
Association des femmes inventeurs de Corée (KWIA)  
Association des industries de marque (AIM)  
Association des organisations européennes d'artistes interprètes (AEPO-ARTIS)  
Association des praticiens du droit des marques et des modèles (APRAM)

Association des propriétaires européens de marques de commerce (MARQUES)  
Association des télévisions commerciales européennes (ACT)  
Association du droit de l'informatique (CLA)  
Association du droit international (ILA)  
Association du transport aérien international (IATA)  
Association européenne de constructeurs de calculateurs électroniques (ECMA)  
Association européenne de fournisseurs commerciaux d'information en matière de brevets (PatCom)  
Association européenne des directeurs du son (ESDA)  
Association européenne des éditeurs de journaux (ENPA)  
Association européenne des étudiants en droit (ELSA International )  
Association européenne des industries de l'informatique et des télécommunications (AEIT)  
Association européenne des industries de l'informatique et des télécommunications (AEIT)  
Association européenne des médias numériques (EDiMA)  
Association européenne des médicaments génériques (EGA)  
Association européenne des radios (AER)  
Association européenne pour l'administration de la recherche industrielle (EIRMA)  
Association européenne pour la protection des cultures (ECPA)  
Association européenne pour la protection des œuvres et services cryptés (AEPOC)  
Association for the Promotion of Scientific Innovation (APSI)  
Association interaméricaine de la propriété industrielle (ASIPI)  
Association internationale Communia (COMMUNIA)  
Association internationale de l'hôtellerie et restauration (IHRA)  
Association internationale de publicité (IIA)  
Association internationale de radiodiffusion (AIR)  
Association internationale des arts plastiques (AIAP)  
Association internationale des auteurs de comics et de cartoons (AIAC)  
Association internationale des avocats du monde et des industries du spectacle (IAEL)  
Association internationale des études et recherches sur l'information (IAMCR)  
Association internationale des interprètes de conférence (AIIC)  
Association internationale des juristes pour le droit de la vigne et du vin (AIDV)  
Association internationale du barreau (IBA)  
Association internationale du barreau (IBA)  
Association internationale pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en propriété intellectuelle (ATRIP)  
Association internationale pour la protection de la propriété intellectuelle (AIPPI)  
Association internationale pour les marques (INTA)  
Association IQSensato (IQSensato)  
Association iranienne du droit de la propriété intellectuelle (IRIPLA)  
Association italienne pour les bibliothèques (AIB)  
Association japonaise des conseils en brevets (JPAA)  
Association juridique de l'Asie et du Pacifique (LAWASIA)  
Association latino-américaine des industries pharmaceutiques (ALIFAR)  
Association littéraire et artistique internationale (ALAI)  
Association mondiale des journaux (AMJ)  
Association mondiale des petites et moyennes entreprises (WASME)  
Association nationale des artistes interprètes (ANDI)  
Association nord-américaine des organismes de radiodiffusion (NABA)  
Association pour la promotion de la propriété intellectuelle en Afrique (APPIA)  
Association pour la protection de la propriété industrielle dans le monde arabe (APPIMAF)  
Association pour une infrastructure de l'information libre (FFII.e.V.)  
Association romande de propriété intellectuelle (AROPI)  
Association syrienne en faveur de la propriété intellectuelle (SIPA)  
Brands Foundation  
Bureau européen des unions de consommateurs (BEUC)

Bureau international des sociétés gérant les droits d'enregistrement et de reproduction mécanique (BIEM)  
Business Software Alliance (BSA)  
Cambia  
Center for Information Society and Intellectual Property (CISIP/CIOS)  
Central and Eastern European Copyright Alliance (CEECA)  
Centre brésilien de relations internationales (CEBRI)  
Centre d'administration des droits des artistes interprètes ou exécutants du GEIDANKYO (CPRA)  
Centre d'échange et de coopération pour l'Amérique latine (CECAL)  
Centre d'études internationales de la propriété intellectuelle (CEIPI)  
Centre de recherche en droit international de l'environnement (IELRC)  
Centre de recherche et d'information sur le droit d'auteur (CRIC)  
Centre de recherches sur les droits de propriété intellectuelle et industrielle de l'Université d'Ankara (FISAUM)  
Centre for Innovation Law and Policy (the Centre)  
Centre for Internet and Society (CIS)  
Centre international pour le commerce et le développement durable (ICTSD)  
Centre pour le droit international de l'environnement (CIEL)  
Chamber of Commerce and Industry of the Russian Federation (CCI RF)  
Chambre de commerce des États-Unis d'Amérique (CCUSA)  
Chambre de commerce internationale (CCI)  
Chambre fédérale des conseils en brevets (PAK)  
Chartered Institute of Patent Attorneys (CIPA)  
Chartered Society of Designers (CSD)  
Civil Society Coalition (CSC)  
Coalición por el Acceso Legal a la Cultura A.C. (CALC)  
Coalition for Intellectual Property Rights (CIPR)  
Comité "acteurs, interprètes" (CSAI)  
Comité consultatif mondial de la Société des Amis (CCMA)  
Comité des agents de propriété industrielle des pays nordiques (CONOPA)  
Comité des instituts nationaux d'agents de brevets (CNIPA)  
Commission internationale de juristes (CIJ)  
Computer Professionals for Social Responsibility (CPSR)  
Confédération des entreprises européennes (BusinessEurope)  
Confédération des industries indiennes (CII)  
Confédération européenne des producteurs de spiriteux (CEPS)  
Confédération internationale des éditeurs de musique (CIEM)  
Confédération internationale des sociétés d'auteurs et compositeurs (CISAC)  
Confédération internationale des travailleurs intellectuels (CITI)  
Confédération syndicale internationale (CSI)  
Congrès des écrivains européens (EWC)  
Conseil britannique du droit d'auteur (BCC)  
Conseil de coordination des associations d'archives audiovisuelles (CAAAA)  
Conseil des éditeurs européens (EPC)  
Conseil européen de l'industrie chimique (CEFIC)  
Conseil européen de l'industrie de la bande magnétique (ETIC)  
Conseil européen des chambres de commerce américaines (ECACC)  
Conseil francophone de la chanson (CFC)  
Conseil international de la danse (CID)  
Conseil international des archives (CIA)  
Conseil international des associations de design graphique (ICOGRADA)  
Conseil international des musées (ICOM)  
Conseil international des sociétés de design industriel (ICSID)  
Conseil international pour la science (CIUS)

Conseil national pour la promotion de la musique traditionnelle du Congo (CNPMTTC)  
Consumers International (CI)  
Coopération internationale pour le développement et la solidarité (CIDSE)  
Coordination européenne des producteurs indépendants (CEPI)  
Coordination of European Picture Agencies-News and Stock (CEPIC)  
Corporación Latinoamericana de Investigación de la Propiedad Intelectual para el Desarrollo (Corporación Innovarte);  
Creative Commons Corporation  
CropLife International  
Digital Media Association (DiMA)  
Digital Video Broadcasting (DVB)  
DIGITALEUROPE  
Droits et démocratie  
Electronic Frontier Foundation (EFF)  
Electronic Information for Librarians (eIFL.net)  
Entidad de Gestión de Derechos de los Productores Audiovisuales (EGEDA)  
European Association of Communications Agencies (EACA)  
European Bureau of Library, Information and Documentation Associations (EBLIDA)  
European Cable Communications Association (ECCA)  
European College of Parma Foundation (The Foundation)  
European Committee for Interoperable Systems (ECIS)  
European Composer and Songwriter Alliance (ECSA)  
European Digital Rights (EDRI)  
European Network for Copyright in Support of Education and Science (ENCES)  
European Visual Artists (EVA)  
EXIT Centre – Information Technology Business Support Centre (EXIT Centre – IT BSC)  
Fédération américaine des musiciens des États-Unis et du Canada (AFM)  
Fédération arabe pour la protection des droits de propriété intellectuelle (AFPIPR)  
Fédération des scénaristes d'Europe (FSE)  
Fédération européenne des associations de l'industrie pharmaceutique (EFPIA)  
Fédération européenne des mandataires de l'industrie en propriété industrielle (FEMIP)  
Fédération européenne des réalisateurs de l'audiovisuel (FERA)  
Fédération ibéro-latino-américaine des artistes interprètes ou exécutants (FILAIE)  
Fédération internationale de l'industrie du médicament (FIIM)  
Fédération internationale de l'industrie phonographique (IFPI)  
Fédération internationale de la presse périodique (FIPP)  
Fédération internationale de la vidéo (IVF)  
Fédération internationale des acteurs (FIA)  
Fédération internationale des architectes d'intérieur (IFI)  
Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques (FIAB)  
Fédération internationale des associations de distributeurs de films (FIAD)  
Fédération internationale des associations de producteurs de films (FIAPF)  
Fédération internationale des associations des inventeurs (IFIA)  
Fédération internationale des associations du droit de l'informatique (IFCLA)  
Fédération internationale des bureaux d'extraits de presse (FIBEP)  
Fédération internationale des conseils en propriété intellectuelle (FICPI)  
Fédération internationale des institutions d'arbitrage commercial (IFCAI)  
Fédération internationale des journalistes (FIJ)  
Fédération internationale des musiciens (FIM)  
Fédération internationale des organisations d'hôteliers, restaurateurs et cafetiers (HoReCa)  
Fédération internationale des organismes gérant les droits de reproduction (IFRRO)  
Fédération internationale des producteurs de films indépendants (FIPFI)  
Fédération internationale des traducteurs (FIT)  
Fédération internationale des vins et spiritueux (FIVS)  
Fédération latino-américaine des éditeurs de musique (FLADEM)

Fédération mondiale des annonceurs (FMA)  
Fédération mondiale des organisations d'ingénieurs (FMOI)  
Federation of Indian Chamber of Commerce and Industry (FICCI)  
Femmes chefs d'entreprises mondiales (FCEM)  
Fondation africaine pour les technologies agricoles (AATF)  
Free Software Foundation Europe (FSF Europe)  
Fundação Getulio Vargas (FGV)  
Fundación para la Difusión del Conocimiento y el Desarrollo Sustentable Vía Libre (Fundación Vía Libre)  
Generic Pharmaceutical Association (GPhA)  
Global Anti-Counterfeiting Group (GACG)  
Groupe de documentation sur les brevets (PDG)  
Groupement international des artistes interprètes ou exécutants (GIART)  
Groupement international des éditeurs scientifiques, techniques et médicaux (STM)  
Healthcheck  
Health and Environment Program (HEP)  
Hipatia Cultural Association (Hipatia)  
Independent Film and Television Alliance (I.F.T.A)  
Independent Music Companies Association (IMPALA)  
Indigenous ICT Task Force (IITF)  
Industrie mondiale de l'automédication responsable (WSMI)  
Ingénieurs du Monde (IdM)  
Innovation Business Club (Intelcom)  
Institut de droit communautaire (CID)  
Institut de la propriété intellectuelle du Canada (IPIC)  
Institut des agents de marques (ITMA)  
Institut des mandataires agréés près l'Office européen des brevets (EPI)  
Institut du droit du commerce international et du développement (IDCID)  
Institut interaméricain de droit d'auteur (IIDA)  
Institut international des communications (IIC)  
Institut japonais de l'invention et de l'innovation (JIII)  
Institut latino-américain de haute technologie, d'informatique et de droit (ILATID)  
Institut Max-Planck de droit de la propriété intellectuelle, de droit de la concurrence et de droit fiscal  
Institut sud-africain du droit de la propriété intellectuelle (SAIPL)  
Institute for African Development (INADEV)  
Institute for Intellectual Property and Social Justice (IIPSJ)  
Institute for Policy Innovation (IPI)  
Instituto de Derecho de Autor (Instituto Autor)  
Intellectual Property Left (IPLeft)  
Interactive Software Federation of Europe (ISFE)  
International Affiliation of Writers' Guilds (IAWG)  
International Alliance of Orchestra Associations (IAOA)  
International Anticounterfeiting Coalition, Inc. (IACC)  
International Association of IT lawyers (IAITL)  
International Committee for the Indians of the Americas (Incomindios)  
International Communications Round Table (ICRT)  
International DOI Foundation (IDF)  
International Franchise Association (IFA)  
International Intellectual Property Alliance (IIPA)  
International Intellectual Property Institute (IPII)  
International Music Managers Forum (IMMF)  
International Poetry for Peace Association (IPPA)  
International Policy Network (IPN)  
Internationale de l'éducation (IE)

Internet Society (ISOC)  
IP Justice  
Knowledge Ecology International, Inc. (KEI)  
Korean Progressive Network (Jinbonet)  
Latín Artis  
Library Copyright Alliance (LCA)  
Licensing Executives Society (International) (LES)  
Ligue internationale du droit de la concurrence (LIDC)  
Médecins sans frontières (MSF)  
Medicines Patent Pool  
Mexican National Association of Pharmaceutical Manufacturers (ANAFAM)  
Motion Picture Association (MPA)  
National Intellectual Property Organization (NIPO)  
Nordic Actors' Council (NSR)  
Open Knowledge Foundation (OKF)  
Organisation de la télévision ibéroaméricaine (OTI)  
Organisation des industries de biotechnologie (BIO)  
Organisation internationale de normalisation (ISO)  
Organisation internationale des journalistes (OIJ)  
Organisation pour un réseau international des indications géographiques (ORIGIN)  
Organización de Asociaciones y Empresas de Telecomunicaciones para América Latina (TEPAL)  
Organización Iberoamericana de Derechos de Autor-Latinautor Inc.  
Pearle Performing Arts Employers Associations League Europe  
Picture Archive Council of America (PACA)  
Picture Licensing Universal System (PLUS Coalition)  
Polish Chambre fédérale des conseils en brevets  
Public Interest Intellectual Property Advisors (PIIPA)  
Public Knowledge, Inc.  
Queen Mary Intellectual Property Research Institute (QMIPRI)  
Réseau international pour la normalisation des diplômes d'enseignement supérieur (INSHED)  
Royal Institute of International Affairs (Chatham House)  
Scandinavian Patent Attorney Society (PS)  
Société arabe pour la propriété intellectuelle (ASIP)  
Société civile pour l'administration des droits des artistes et musiciens interprètes (ADAMI)  
Société internationale pour le droit d'auteur (INTERGU)  
Société portugaise d'auteurs (SPA)  
Software & Information Industry Association (SIIA)  
Southern and Eastern Africa Copyright Network (SEACONET)  
Special Libraries Association (SLA)  
Syndicat international des auteurs (IWG)  
The Chartered Institute of Arbitrators (CI Arb)  
The Federalist Society for Law and Public Policy Studies (the Federalist Society)  
The International Intellectual Property Society (IIPS)  
The Royal Society for Encouragement of Arts, Manufactures and Commerce (RSA)  
The Scholarly Publishing and Academic Resources Coalition (SPARC)  
Third World Network Berhad (TWN)  
Union de radiodiffusion Asie-Pacifique (URAP)  
Union des journalistes africains (UJA)  
Union des praticiens européens en propriété industrielle (UNION)  
Union des radiodiffusions des Caraïbes (CBU)  
Union des radiodiffusions et télévisions nationales d'Afrique (URTNA)  
Union européenne de radio-télévision (UER)  
Union for the Public Domain (UPD)  
Union internationale des architectes (UIA)

Union internationale des avocats (UIA)  
Union internationale des cinémas (UNIC)  
Union internationale des éditeurs (UIE)  
Union mondiale des aveugles (UMA)  
Union mondiale des professions libérales (UMPL)  
Union mondiale pour la nature (UICN)  
Union Network International – Media and Entertainment (UNI-MEI)  
United States Telecommunications Association (USTA)  
World Federation for Culture Collections (WFCC)  
World Women Inventors and Entrepreneurs Association (WWIEA)

Il est également proposé d'inviter les organisations non gouvernementales suivantes qui ont le statut d'observateur lors des sessions du Comité permanent du droit d'auteur et des droits connexes (SCCR) :

Agence pour la protection des programmes (APP)  
All India Confederation of the Blind (AICB)  
Alliance européenne d'agences de nouvelles (EANA)  
American Council of the Blind (ACB)  
Asociación Civil Tiflonexos – Biblioteca Tiflolibros (Tiflolibros)  
Associação Paulista da Propriedade Intelectual (ASPI)  
Association américaine pour l'informatique (ITAA)  
Association argentine des interprètes (AADI)  
Association brésilienne de la propriété intellectuelle (ABPI)  
Association canadienne des bibliothèques (CLA)  
Association des avocats américains (ABA), Section du droit de la propriété intellectuelle  
Association des avocats canadiens (CBA)  
Association nationale des organismes de radiodiffusion (NAB)  
Association of American Publishers, Inc. (AAP)  
Beneficent Technology, Inc. (Benetech)  
Cable Europe  
Caribbean Council for the -Blind – Eye Care Caribbean (CCB/Eye Care Carribbean)  
Centre for Internet and Society (CIS)  
Coalition of Sports Organizations (Sports Coalition)  
Comité national pour la promotion sociale des aveugles ou amblyopes (CNPSAA)  
Communia International Association on the Public Domain (COMMUNIA)  
Consortium DAISY (DAISY)  
Contacto Braille A.C. (CBR)  
DAISY Forum of India (DFI)  
Featured Artist Coalition (FAC)  
Fédération allemande des aveugles et des malvoyants (DBSV)  
Fédération américaine des artistes de télévision et de radio (AFTRA)  
Fédération européenne des scénaristes (FSE)  
Fédération européenne des sociétés de gestion collective de producteurs pour la copie privée audiovisuelle (EUROCOPYA)  
Fédération internationale des autorités hippiques de courses au galop (IFHA)  
Inclusive Planet Foundation (INCP)  
Independent Film & Television Alliance  
Information Technology Industry Council (ITI) Information Technology (ITI)  
Institut de la propriété intellectuelle (IPI)  
Institut national canadien pour les aveugles (CNIB)  
Institute for Trade, Standards and Sustainable Development (ITSSD)  
Intellectual Property Owners Association (IPO)  
International Association of IT Lawyers (IAITL)  
International Authors Federation (IAF)

International Center for Disability Resources on the Internet (ICDRI)  
International Technology Law Association (ITechLaw) -1 Headquarters  
International Union Against Cancer (UICC)  
Internet Alliance (I@)  
Istanbul Bilgi University Intellectual Property Law Research Center (BILFIM)  
Japan Electronics and Information Technology Industries Association (JEITA)  
NAB-Japan – Association nationale des organismes commerciaux de radiodiffusion au Japon (NAB-Japon)  
NigeriaAB – Association nigériane des aveugles (NAB)  
ONCB – Organização nacional de Cegos do Brasil (ONCB)  
Organismo Mexicano Promotor del Desarrollo Integral de los Discapacitados Visuales, IAP (Discapacitados Visuales IAP)  
Organización Nacional de Ciegos Españoles (ONCE)  
Perkins School for the Blind  
Recording for the Blind & Dyslexic (RFB&D)  
Royal National Institute of Blind People (RNIB)  
Société civile pour l'administration des droits des artistes et musiciens interprètes (ADAMI)  
Software Information Center (SOFTIC)  
South African National Council for the Blind (SANCB)  
Southern African Broadcasting Association (SABA)  
Sports rights Owners Coalition (SROC)  
TransAtlantic Consumer Dialogue (TACD)  
Union africaine des aveugles (UAFA)  
Union européenne des aveugles (UEA)  
Union kényenne des aveugles (KUB)  
Unión Lationamericana de Ciegos (ULAC)  
Université de Neuchatel  
Vision Australia (VA)  
Xavier's Resource Centre for the Visually Challenged (XRCVC)  
Yale Information Society Project (ISP)

et les autres organisations internationales non gouvernementales qui pourront être invitées par le Directeur général.



PROJET DE L'INVITATION QU'IL EST PROPOSÉ D'ADRESSER  
AUX ORGANISATIONS OBSERVATRICES

[date]

Madame,  
Monsieur,

J'ai l'honneur d'inviter votre organisation à se faire représenter en qualité d'observatrice à la Conférence diplomatique pour la conclusion d'un traité visant à faciliter l'accès des déficients visuels et des personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés aux œuvres publiées.

La conférence diplomatique se tiendra à [ville/pays], au [lieu], du [dates], et s'ouvrira à 10 heures le premier jour. Afin de faciliter le processus d'enregistrement des participants, un système d'enregistrement en ligne a été mis en place. Les représentants de votre organisation sont donc instamment priés de s'inscrire en ligne d'ici au (date), à l'adresse (url).

L'interprétation simultanée sera assurée à partir et à destination du français, de l'anglais, de l'arabe, du chinois, de l'espagnol et du russe et à partir du portugais dans les six autres langues.

- ./ Le projet d'ordre du jour et le projet de règlement intérieur de la Conférence diplomatique pour la conclusion d'un Traité visant à faciliter l'accès des déficients visuels et des personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés aux œuvres publiées, ainsi que le projet de proposition de base (dispositions de fond, dispositions administratives et clauses finales) pour ce traité, sont joints à la présente.
- ./

Le projet de dispositions de fond et le projet de dispositions administratives et de clauses finales constituent la "proposition de base" dont il est question à l'article 29.1)a) du projet de règlement intérieur.

Votre attention est appelée sur le fait que vos représentants devront être munis de lettres de désignation (voir l'article 7 du projet de règlement intérieur de la conférence diplomatique, dans le document VIP/DC/3). Ces lettres de désignation devront être signées par le chef du secrétariat de votre organisation.

Je vous saurais gré de bien vouloir me communiquer d'ici au [date] les nom et qualité des personnes qui représenteront votre organisation.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur général :

Francis Gurry

Pièces jointes : VIP/PM/1 Prov., VIP/PM/2, VIP/PM/3 et VIP/PM/5.

[Fin de l'annexe V et du document]